Faculté Des Métiers Essonne

Mise à jour le 10/02/2026

Filière métier
Industrie

BTS Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle

Sur 2 ans

CERTIFIÉ PAR

STATUT
CONTRAT D'APPRENTISSAGE : de 15 à 29 ans (*1)
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION : à partir de 16 ans (*2)

RYTHME DE L'ALTERNANCE
15 jours CFA / 15 jours entreprise

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le ou la titulaire du BTS « Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle » sera capable de :
• Élaborer et/ou participer à l'élaboration d'un cahier des charges
• Concevoir et définir, en collaboration ou en autonomie, tout ou partie d'un ensemble
• Choisir et spécifier des technologies et des moyens de réalisation
• Élaborer des processus de réalisation
• Organiser et suivre une réalisation, préfabrication, installation et/ou de la maintenance
• Formuler, transmettre des informations, communiquer y compris en anglais
• S'impliquer dans un groupe projet et argumenter des choix techniques.

POURSUITES D'ÉTUDES

• Licence professionnelle CRCI
• École d'ingénieurs

ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

• Chef·fe de projet en chaudronnerie
• Chargé·e d'affaires
• Technicien·ne de bureau d'études en conception industrielle en mécanique
• Technicien·ne en ouvrages chaudronnés

CONTENU DE LA FORMATION

• Analyse de fabrication
• Gestion de production
• Préparation de la fabrication
• Étude de la construction
• Contrôle qualité
• Techniques de mise en œuvre (Atelier) / Projet
• Santé Sécurité Environnement
• Culture générale et Expression
• Mathématiques
• Physique Chimie
• Communiquer à l'écrit et à l'oral en langue vivante étrangère (Anglais)
• Économie Gestion

LIEU D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ

Entreprises industrielles variées : constructions navale et ferroviaire, industries agroalimentaire, aérospatiale et aéronautique,

chimie, pétrochimie et pharmaceutique, nucléaire et production d'énergie, secteurs de l'environnement et du développement durable

* *

Certifié par

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

CONDITIONS D'ADMISSION

En 1ère année : être titulaire d'un BAC Pro. TCI, STI 2D ou BAC général (spécialité Sciences de l'ingénieur) ou diplôme de niveau 4 à orientation industrielle.
En 2ème année : 1ère année validée en BTS CRCI en initial.

Prérequis exigés

aucun

CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre. Nous consulter pour les prochaines dates de session.

DURÉE

700 heures / an

TARIF

1/ en alternance : coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.
2/ financement personnel : nous contacter.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique
Présentiel

ÉVALUATION

Contrôle continu – Examen blanc - Mises en situation – Mémoire/soutenance – Examen final ponctuel

HANDICAP

-Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.
-Accès à la formation et adaptation : contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr

MODALITÉS D'OBTENTION

-Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
-Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

PRÉINSCRIPTION en ligne ICI

INFOS FILIÈRE INDUSTRIE BONDOUFLE : **01 69 91 44 44 - industrie.b@fdme91.fr**

PROCESSUS D'INSCRIPTION À LA FDME
Inscription depuis le site internet www.facmetiers91.fr
Délais d'accès de 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature

1
SE PRÉINSCRIRE
Remplir le formulaire de préinscription en ligne depuis le site internet
Se préinscrire «en alternance»
2
COMPLÉTER LE DOSSIER DE CANDIDATURE
• Réception par courriel des identifiants perso. d'accès au dossier (plateforme HUB3E)
• Ajout des données et pièces manquantes
3
PARTICIPER À UNE RÉUNION D'INFORMATION
• Informations Métiers
• Validation du dossier
4
S'ENTRETENIR AVEC UN CONSEILLER
• Entretien individuel d'écoute et d'échanges
• Confirmation du projet professionnel
5
ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E) DANS LA RECHERCHE D'ENTREPRISE
• Ateliers Techniques de Recherche d'Entreprise
• Mise en relation avec des entreprises partenaires selon le profil
6
SIGNER LE CONTRAT EN ALTERNANCE
• Suivi des démarches administratives
• Accompagnement des entreprises
• Début de la formation